



## Réunion plénière de la Commission Locale de l'Eau

-

**10 avril 2013**

**Espace Jeanne Champillou, Olivet**

### Collège des élus

<b>Étaient présents</b>		
M. Hugues SAURY	Président de la CLE	Conseil Général 45
M. Patrick RABOURDIN	Vice-président de la CLE	SIBL
M. Michel ROQUES	Vice-président de la CLE	Agglo
Mme Anne d'AUX DE LESCOUT	Conseillère déléguée	Orléans
M. Christian BOIS	Adjoint au Maire	Saint Jean le Blanc
M. Jérôme BROU	Conseiller municipal	Saint Denis en Val
M. Jean Claude HENNEQUIN	Adjoint au Maire	Saint Pryvé Saint Mesmin
M. Jean Pierre VOYER	Adjoint au Maire	Sandillon
M. Gérard MALBO	Représentant	Ep Loire
M. Jean Marc GIBEY	Maire	Jargeau
M. Jean Luc BRINON	Conseiller municipal	Tigy
M. Denis LEFAUCHEUX	Conseiller municipal	Sigloy
M. Philippe ALLAIRE	Conseiller municipal	Neuvy en Sullias
M. Patrick ROBERT	Conseiller municipal	Guilly
<b>Était excusés</b>		
Mme Pascale ROSSLER	Vice-présidente	Région Centre
M. André GALHAC	Maire	Ouvrouer les Champs

### Collège des usagers

<b>Étaient présents</b>		
M. Jean-Claude BENNERLY	Président	ASRL
M. Benoît LAMBERT	Agriculteur	Chambre d'Agriculture 45
M. Didier PAPET	Président	Loiret Nature Environnement
M. Pascal HERVET	Représentant de l'association	Comité départemental de canoë kayak du Loiret
Mlle Amélie SOULAT	Coordinatrice	APSL
<b>Était excusé</b>		
M. Stéphane THAUVIN	Garde-rivière	ASRL

## Collège des représentants de l'Etat

<b>Etaient présents</b>		
M. Pierre GRZELEC	Représentant du Directeur Départemental	DDT 45
Mme Marine COLOMBEY	Directrice de l'unité départementale 45	ONEMA
M. Jules CUGNART	Agent technique SD 45	ONEMA
M. Jean Luc GOUBET	Chef de service	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Était représenté par un pouvoir		
Mme Aurélie PRINGOLLIET	Chargée de mission politique de l'eau	DREAL Centre
Etaient excusés		
M. Jean COLY	Chef de service	ARS 45
M. Patrick DONNADIEU	Directeur départemental	DDCS 45

## Personnes intervenantes ou en appui technique

Mme Mélanie HOVAN	Conseillère eau-environnement	Chambre d'Agriculture du Loiret
M. Thomas VILOINGT	Conseiller agricole	GDA Sologne 45
Mme Aurélie CHASLES		Lyonnaise des Eaux
Mme Carine BIOT	Animatrice CLE	Etablissement public Loire
Mme Jocelyne MELLET CREMADES	Assistante SAGE	Etablissement public Loire
Mme Séverine CARNIELLO	Responsable du Pôle Environnement Hygiène	Orléans
Mme Mélanie HOVAN	Conseillère eau-environnement	Chambre d'Agriculture du Loiret

## Ordre du jour

1. Présentation de l'étude Ecrivals - Jean-Marc GIBEY
2. Présentation des actions agricoles en cours sur le territoire du SAGE – Chambre d'Agriculture 45 et GDA de Sologne
3. Présentation du projet « Restauration du Bras de Bou » - APSL
4. Validation du cahier des charges de l'étude « inventaire des zones humides et plans d'eau »
5. Validation du cahier des charges de l'étude « pollutions diffuses »
6. Avis de la CLE (questions importantes du SDAGE – Périmètre de protection du captage du BAC)
7. Points divers

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h10.

### **I. Présentation de l'étude Ecrivals – Jean-Marc GIBEY**

L'étude Ecrivals a débuté il y a 3 ans. Celle-ci s'inscrit en parallèle de démarches similaires :

- la révision du PPRI portée par la Préfecture
- l'étude de dangers sur les digues portée par la DREAL
- la mise en œuvre de la Directive Inondations, avec le Val d'Orléans classé dans la liste des territoires dans lesquels il existe un risque d'inondation important ayant des conséquences de portée nationale.

Ces études n'étudient pas le même pas de temps mais une cohérence entre elles est indispensable.

Objectifs et le déroulement de la démarche.

La phase 1 consiste à faire un diagnostic du risque, 4 types de crues ont été définis :

- crue des premiers dommages (équivalente à celle de 2003) ;
- crue de première surverse ;
- crue type 19<sup>e</sup> siècle (1846 par exemple) ;
- crue exceptionnelle.

Il est important de rappeler que l'étude Ecivalis est basée uniquement sur des modélisations.

Les différents impacts en fonction des types de crues sont présentés sur des cartes.

Le diagnostic du risque montre que la zone urbaine du Val d'Orléans présente un risque fort, le reste du territoire étant plutôt classé globalement en aléa faible. Cela pose parfois des problèmes aux communes pour expliquer la non constructibilité de certains terrains.

La phase 2 consiste en des propositions d'actions et la phase 3 à la rédaction d'un schéma d'aménagements.

Des problèmes ont été détectés au niveau des déversoirs notamment celui de Jargeau qui ne fonctionne jamais quel que soit l'intensité de la crue (selon les modèles).

Les solutions proposées sont le rehaussement des points bas, la question se pose sur la création d'un nouveau déversoir, ou le rabaissement de celui de Jargeau ?

Politiquement le sujet est très délicat.

Pour répondre à ces questions, le bureau d'études est en train de tester différents modèles.

La fin de l'étude est prévue pour 2013 avec plusieurs hypothèses qui seront proposées aux élus.

## **II. Présentation des actions agricoles en cours sur le territoire du SAGE – Chambre d'Agriculture 45 et GDA de Sologne**

L'objectif de cette présentation est de faire le point sur ce qui est déjà fait sur le territoire du SAGE dans le domaine agricole par rapport aux exigences du SAGE.

Un rappel est tout d'abord fait sur le poids et le rôle important de l'agriculture sur le territoire.

Plusieurs outils sont déjà à la disposition des agriculteurs pour la préservation quantitative de la ressource.

Concernant la préservation qualitative de la ressource, des actions sont réalisées sur :

- la limitation du risque de pollutions ponctuelles ;
- le raisonnement dans l'utilisation des produits phytosanitaires ;
- le raisonnement sur l'utilisation d'engrais azotés.

Des actions sont également réalisées pour les cultures spécialisées sur ces thématiques.

Pour aller plus loin, diverses pistes sont présentées : les résultats de l'étude pollutions diffuses lancée par la CLE permettront d'affiner le conseil, les actions réalisées sur le BAC pourront être ouvertes aux agriculteurs du Val.

Lorsque le futur contrat territorial sera mis en place, une collaboration entre le conseiller du GDA et l'animateur du contrat sera possible.

Pour terminer, les problèmes rencontrés sur le terrain d'envasement des cours d'eau provoquant petit à petit le non-écoulement des eaux à la sortie des drains est présenté. Cela provoque l'absence de culture sur certaines parcelles et donc un manque à gagner pour les agriculteurs.

Nous sommes actuellement dans une période de transition, l'interdiction de curage dans le cours d'eau pose problème, il faut maintenant réfléchir à d'autres solutions techniques à imaginer. La solution des bassins de décantation avait déjà été évoquée cependant sans pente, comment les mettre en place ?

Cela fait plusieurs fois que le sujet est abordé au cours de nos réunions, le problème semble essentiellement réglementaire, avec des impacts plus importants sur l'Ousson et la Marmagne. Quelles sont les administrations à saisir ? La DDT.

Les agriculteurs rencontrent des problèmes mais également les communes, certaines se sont branchées sur des exutoires d'eaux pluviales et certains riverains peuvent être inondés.

M. le Président indique qu'un contact sera pris avec les représentants agricoles pour constituer un petit dossier qui sera transmis à la DDT afin d'obtenir des éléments de réponse sur ce sujet.

#### **V. Validation du cahier des charges de l'étude « pollutions diffuses »**

Cette étude est lancée pour répondre aux dispositions 4A3 à 4A5 du PAGD. L'étude se déroule en 4 phases et le rendu est prévu pour septembre 2014.

Le CCTP ayant été transmis avant la séance, les remarques ont été intégrées directement par l'animatrice.

Une seule remarque en séance est faite sur la réalisation du diagnostic sur 75% de la SAU, attention à cette formulation qui est ambitieuse et qui pourrait s'avérer contraignante par la suite.

A l'unanimité, la CLE valide le CCTP. Le marché public sera lancé prochainement.

#### **IV. Validation du cahier des charges de l'étude « inventaire des zones humides et plans d'eau »**

Celle-ci est constituée de 3 phases et le rendu est également prévu pour fin 2014.

A l'unanimité, la CLE valide le CCTP. Le marché public sera lancé prochainement.

#### **III. Présentation du projet « Restauration du Bras de Bou » - APSL**

L'APSL a décidé de travailler sur le Bras de Bou car celui-ci est identifié dans le SAGE comme zone humide à enjeux à restaurer.

Les enjeux et les objectifs généraux sont présentés.

Deux secteurs ont été identifiés : un secteur amont et un secteur aval, la partie aval étant la moins abîmée, l'APSL a choisi de commencer la restauration sur ce secteur.

Un état de lieux ainsi qu'un important travail de recherche des propriétaires ont été effectués, l'ensemble des parcelles bordant le Bras de Bou étant privées.

Dès cet automne, des travaux seront réalisés via le contrat territorial du SIBL, puis une deuxième phase est prévue pour 2015 avec la réfection du pont (si réalisable) et un reprofilage de berges.

Une étude hydraulique est en cours afin de déterminer si le pont constitue un véritable obstacle. Un travail et des réflexions sont d'ores et déjà engagés pour la partie amont.

Ce travail s'effectue en partenariat avec la Lyonnaise des Eaux qui intervient dans le financement et dans le pilotage du projet.

## **VI. Avis de la CLE**

### **Avis relatif au champ captant l'Oiselière**

La CLE a été sollicitée afin de rendre un avis sur le dossier de DUP relatif au champ captant « L'Oiselière » et notamment sur le dossier d'autorisation Loi sur l'Eau relatif aux prélèvements d'eaux souterraines.

La Commission Locale de l'Eau a pour mission de veiller à ce que ce projet soit compatible avec le PAGD du SAGE et en conformité avec son règlement.

Une présentation orale du contexte et du projet est réalisée.

Les membres n'ont pas de remarques sur le projet. L'animatrice fait état d'une remarque transmise par courriel puis explique la manière dont est rédigé l'avis de la CLE qu'elle avait soumis aux différents membres.

L'avis rendu par la CLE sur ce projet est un avis favorable sans réserves particulières.

### **Avis relatif aux questions importantes du SDAGE**

L'avis proposé par l'animatrice avait également été transmis pour avis aux différents membres, la Chambre d'Agriculture soulignait l'absence des notions de territoire et des enjeux économiques dans les questions posées.

L'animatrice propose de rajouter dans les réserves de l'avis une phrase résumant cette absence.

La CLE rend sur ces questions importantes un avis favorable néanmoins assorti de 3 réserves qu'elle souhaite voir prises en compte par l'Agence de l'Eau. (L'avis complet est disponible sur le site internet du SAGE)

## **VII. Points divers**

### **Journées du développement durable – 8 et 9 juin 2013**

La ville d'Orléans a accepté de nous accueillir sur cet événement qui aura lieu place de Loire. Le SAGE disposera d'un stand.

Le thème de cette année est la biodiversité. Afin d'aborder cette thématique en lien avec le SAGE, l'APSL a accepté de nous prêter leur maquette représentant le bassin versant de la Loire et du Loiret. Des informations sur les plantes invasives sont également prévues avec l'exposition de plantes vivantes que l'on trouve dans milieux aquatiques et qui sont invasives.

Une question se posait quant à des informations sur l'agriculture de proximité ? Il faut encore y réfléchir d'autant plus que 2 autres stands aborderont les thématiques agricoles.

### **Logo et site du SAGE**

Un logo est proposé.

Dans l'ensemble, le logo convient aux membres présents. Celui-ci n'est bien sûr que la première proposition, ainsi diverses remarques ont été émises, notamment sur les couleurs que l'on souhaiterait plus vives, peut-être faire apparaître les rivières et le territoire de manière différente.

### **Travail sur la thématique « loisirs »**

Un membre sollicite la CLE pour avancer sur la concertation entre les différents utilisateurs des rivières, notamment du Loiret. Le Président propose d'inscrire cette thématique à l'ordre du jour de la prochaine CLE.

Les membres n'ayant plus de questions ou de remarques, la séance est levée à 20h10.

**Président de la CLE  
du SAGE Val Dhuy - Loiret**